



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E198120

VALABLE JUSQU'AU 12/07/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Saint Igest

Siret : 912 576 485 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 112063491 M 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 112063491 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/06/2024

Raison sociale : M2C ENERGIE

85 LOTISSEMENT DU CAUSSE  
12260 SAINT-IGEST

Téléphone : 06 77 45 63 01

Portable : 06 77 45 63 01

Site Internet :

E-mail : m2c.mirabel@sfr.fr

Responsabilité légale :

MIRABEL DAVID, OLIVIER, RICHARD GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/07/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	13/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	13/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/07/2023
o Chaudière bois	13/07/2023
o Poêle ou insert bois	13/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	13/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/07/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOURoux  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.